SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un pétrin, étagères, "proofing boxes, poêles, etc.

Chas Dennery vs Royer Baking Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 92,304 — En vertu d'un ordre de vente, daté du 1er février 1910 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après décrits, le LUNDI, 14 février 1910, à 10.30 heures A. M. la propriété ci-après décrite à savoir :

Dans mon entrepôt dans la rue Ste Anne entre les rues Royale et Chartres

1 Pétrin "Champion" de 3 sacs.
2 Étagères à pain "Champion".
2 "proofing boxes" améliorées.
1 lot de moules à pains (numéros assortis), bols, divers, etc., d'après l'inventaire enregistrée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Charles Rosen, avocat du demandeur.
2 fév—2 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 2707 et 2709 rue Robertson, entre les rues Washington et Quatrième, (îlet borné par la rue Magnolia.)

Emile Escude vs Girolamo Campisi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 92,108 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Magnolia et Sud Robertson (autrefois rue Locust), désigné par la lettre B, sur un devis annexé à un acte pardevant Wynne G. Rogers un notaire en cette ville, le 2 septembre 1901, ledit lot mesurant trente-trois pieds de face à la rue Sud Robertson (autrefois rue Locust) sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. J. Mersi, avocat pour le demandeur.
28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Saratoga, portant le No municipal 1838 de l'avenue Peters.

Stanley O. Thomas vs Charles E. Gore et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 91,975—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 490, borné par l'avenue Peters, les rues Saratoga (autrefois St-Patrick), Octavia et Rempart (autrefois St-Denis), lesdits lots sont désignés par les lots 12 et 13 sur un plan de D. M. Brosnan, voyer de ville, daté du 6me jour de novembre 1886, et d'après ledit plan lesdits lots mesurent comme suit: Le lot No 12 forme l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Saratoga, mesurant trente pieds dix pouces trois lignes de face à l'avenue Peters sur une profondeur de cent vingt pieds, et le lot No 13 mesurant trente pieds dix pouces et deux lignes de face à l'avenue Peters sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
T. M. & J. D. Miller, avocats pour le demandeur.
14 janv—14 21 28—fév 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 818 et 820 rue Upperline, entre les rues Magasin et Constance.

The People's Homestead Association vs William L. Raymond.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,915—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet (No ..) borné par les rues Upperline, Magasin, Constance et Robert, laquelle portion de terre formant la portion de face du lot No 12 sur un plan de J. F. Braun, architecte, daté du 25 avril 1887, déposé comme plan No 72 en l'étude de A. Hero Jr, notaire, et mesurant trente pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de quatre vingt dix pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.
14 jan—14 21 28—fév 4 11 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une jolie Propriété substantielle de valeur du Premier District,

Portant le No municipal 701 avenue Howard, entre l'avenue St-Charles et la rue Caronelet, en face du Cercle Lee.

Richard M. Tebault vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,446—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Triton (maintenant l'avenue Delord ou Howard), Cercle Tivoli (maintenant Cercle Lee), l'avenue St-Charles et les rues St-Joseph et Caronelet, désignés par les lettres E, F et G sur un plan de Arthur de Armas, voyer daté du 2 février 1871, et déposé en l'étude de G. Le Gardeur, notaire. Le lot E mesure quatorze pieds quatre pouces et trois lignes au Cercle Tivoli, maintenant Cercle Lee, cinquante pieds huit pouces de face à l'avenue De ord ou Howard, cinquante pieds sur la ligne de côté le divisant du lot D, et soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le divisant du lot F, le lot F est contigu au lot ci-dessus, mesurant vingt-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Lee, soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur le côté le divisant du lot E, quatre-vingt-trois pieds quatre pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté le divisant du lot G, et trente-cinq pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne du fond; le lot G est contigu au lot ci-dessus, mesurant vingt-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Lee, quatre-vingt-trois pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne le divisant du lot F, et cent un pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et trente-deux pieds sur la ligne du fond; lesdits lots E F et G sont composés d'une portion du lot un et sont représentés par et compris dans le lot A du plan de Louis R. Pilié, assistant voyer de ville, daté Nouvelle-Orléans, le 22 mars 1884, annexé à un acte pardevant Walter D. Denegre ancien notaire en cette ville, le 1er juin 1889.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.
22 jan—22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 4219 rue Magnolia, entre les rues Milan et Berlin (îlet borné par la rue Clara).

Veuve J. P. Carrere vs Thomas Kellogg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,711. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, l'îlet No 638, compris entre les rues Berlin, Clara, Milan et Arcadia, maintenant Magnolia, de cette ville, désignés comme lots Nos 23 et 24, et mesurant chacun trente-cinq pieds de face à la rue Arcadia, maintenant rue Magnolia, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat pour la demanderesse.
21 jan—21 22 28—fév 4 11 18 23 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Septième District.

Portant le Numéro Municipal 1036 rue Dante, coin de la rue Zimple.

N. A. Morano vs E. P. Elliott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 91,228 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 117, borné par les rues Madison, maintenant Dante, Cambronne, Troisième, maintenant Elm, et Zimple, d'après un devis annexé à un acte d'achat de H. G. Boudousquié, passé pardevant E. Commagère, ancien notaire, le 5ème jour de mai 1890, mesurant d'après ledit devis cinquante-cinq pieds de face à la rue Madison, maintenant Dante, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, et est composé du tout du lot No 10 et de la plus grande partie du lot No 9, contigu audit lot No 10, le lot No 10 formant le coin des rues Dante et Zimple.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats du demandeur.
29 jan—29—fév 4 11 18 25—mars 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée et attrayante du Premier District, rue Génois,

Entre la rue Canal et l'Avenue Cleveland, (îlet borné par la rue Télémaque.)

Crescent City Building Homestead Association vs Wm Gowland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 92,093—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Génois, Canal, Cleveland et Télémaque, et mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Génois sur cent deux pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant une partie du lot No 7 et le tout du lot No 8; ledit îlet étant désigné sur un assessement des rolls de la ville de la Nouvelle-Orléans comme No 709, et est enregistré dans le bureau des aliénations, livre 212, folio 572 et inscrit au Bureau des Hypothèques dans le livre 878, folio 290.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
C. C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.
28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 3

Succession de Mlle Catherine Cousley

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 81,315 — Division C—Attendu que Angele B. Cetti a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mlle Catherine Cousley, décédée testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—James B. Rosser Jr, avocat.
27 jan—27 31—fév 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 638 rue S. Tonti, entre les rues Gravier et Perdido.

Joseph S. Drouet vs Louise Clifton, épouse de Louis M. Age.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 91,070 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 24 février 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains terrains avec les bâtisses, etc., situés dans le Premier District de cette ville dans le carré d'îlet No 27 borné par les rues Perdido, Miro, Tonti et Gravier, désignés par les numéros 12 et 13, lesquels mesurent comme suit: No 12, vingt-sept pieds un pouce cinq lignes de face à la rue Tonti, et No 13, vingt-sept pieds un pouce quatre lignes de face à la rue Tonti, sur une profondeur, chacun, de cent cinquante-et-un pieds quatre pouces et une ligne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. R. Ker, avocat pour le demandeur.

Mem: Celui qui possède l'hypothèque ayant été mis en possession de l'avoir de son mari en vertu des articles du Code Civil 930, 931, 932, la susdite propriété sera offerte en vente sujette aux clauses desdits articles, et les acquéreurs sont ici mis sur leurs gardes.
23 jan—23 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm H. Byrnes, Administrateur de la succession de E. Conery, Sr., Thos J. Kernan, (Subrogé) vs Andrew W. Smythe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75,941—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre désigné comme suit:

Section 24, township 12, Range Sud 11 Est dans le District de Terre Sud-Est de la Louisiane contenant cent trente-six et douze centièmes d'acres, plus ou moins.

Sujet à n'importe quels droits légaux que Charles G. W. Talen peut avoir en et à la propriété ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 jan—21 28—fév—4 11 18 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Formant le coin des rues Valence et Colisée (Ilet borné par les rues Chestnut et Bordeaux).

New Orleans Brewing Company vs Mistress Félicie St-Pé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 92,006 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 février 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y dépendant et appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 293, borné par les rues Valence, Colisée, Chestnut et Bordeaux, désignés comme lots Nos 17 et 18 (dix-sept et dix-huit); lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Valence sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No dix-sept formant le coin des rues Valence et Colisée: le tout d'après un devis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, ancien notaire, le 27 juillet 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Howe, Fenner, Spencer & Cocke, avocats pour la demanderesse.
21 jan—21 28—fév 4 11 18 24

Charbon PITTSBURG, ANTHRACITE, ALABAMA,

Coke de Gaz et de Fonderie,

W. G. COYLE & CO.,

337 Carondelet.

Phone Main 2126.

CHANTIER DE SUCCURSALE

4716 Magasins, coin Valence

18 sept—

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL,

GREEN PARK, N. J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.